



ASPHALTE Montluel – 20 rue du Colonel Arnaud Beltrame – 01120 Montluel

Tél. : 04 81 11 03 00 – Mail : autoecoleasphalte@gmail.com

Agrément préfectoral : E 24 001 0004 0 – SIRET : 793 651 415 00028

PROGRAMME DE FORMATION POUR LES CATEGORIES A1, A2

A quoi correspond la formation A1, A2

La formation est destinée aux élèves souhaitant acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour obtenir le permis de conduire une motocyclette.

Selon leur âge et leurs besoins, les élèves peuvent s'inscrire au permis A1 ou A2.

Attention, l'accès au permis A n'est possible qu'après deux ans de permis A2.

Les catégories de permis moto			
A1	A2	A	
• Motocyclettes avec ou sans side-car - cylindrée max : 125 cm³, - puissance max : 11 kW - rapport Puissance/Poids ≤ à 0,1 kW/kg. • Tricycles à moteur : puissance ≤ à 15 kW	• Motocyclettes avec ou sans side-car - puissance ≤ à 35 kW - rapport Puissance/Poids : ≤ 0,2 kW/kg. - La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW.	Moto avec ou sans side-car	Tricycles à moteur ; puissance > 15 kW
16 ans	18 ans	20 ans	21 ans



Les parcours de formation des catégories A1 A2 A

La formation théorique ETM

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

L'entraînement à l'examen théorique ETM se fait via un site internet grâce à un lien envoyé lors de l'inscription.

CONTENU DE LA FORMATION THEORIQUE ETM :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail, ...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

LES THEMATIQUES SPECIFIQUES AU DEUX ROUES TRAITEES LORS DES COURS SONT LES SUIVANTES :

- L'équipement du motard
- Comment choisir sa moto.
- Les risques liés à la conduite des motocyclettes
- La pression sociale (publicité, travail, ...)
- La pression des pairs, ...

La formation pratique

La formation pratique débute à l'obtention de l'ETM. Elle porte sur la conduite de la moto et sur la sensibilisation aux risques de la route.

Le REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne) est le document de référence de tout programme d'éducation et de formation à la sécurité routière. Les quatre compétences et les compétences associées qui y sont décrites doivent être acquises en fin de formation.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail, l'auto-évaluation.

La formation pratique s'articule autour des 4 compétences suivantes :

1- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite	
a	Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipements du motard
b	Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
c	Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)..
d	Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en toute sécurité
e	Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
f	Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
g	Maîtriser la réalisation d'un freinage
h	Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
i	Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
j	Maîtriser l'utilisation de l'embrayage
k	Maîtriser les techniques d'inclinaison
l	Réaliser un freinage d'urgence

2- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	
a	Connaître et respecter les règles de circulation
b	Rechercher la signalisation, les indices et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux roues).
c	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
d	Adapter l'allure aux situations.
e	Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
f	Tourner à droite et à gauche
g	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
g	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

3 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	
a	Évaluer et maintenir les distances de sécurité. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
b	Croiser, dépasser, être dépassé. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
c	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
d	Communiquer avec les autres usagers
e	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
f	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
g	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
h	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
i	Connaître les règles relatives à la circulation interfiles. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.

j	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
k	Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, etc..

4 – Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	
a	Suivre un itinéraire de manière autonome.
b	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
c	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
d	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident protéger, alerter, secourir.
e	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
f	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.
g	Pratiquer l'écoconduite.

La durée et le programme de formation peuvent être adaptés en fonction de l'évolution et des capacités d'apprentissage de la personne.